

SAISON 2018-2019

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

34 rue Henri-Varagnat • 93140 Bondy

5800000.coc@ffhandball.net

01 48 48 48 81

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



TIRAGE DES 1/8^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 13/01/2019

MASCULINS

5875056	Paris SC	–	Exempt	
5877034	Torcy HB MLV	–	Exempt	
5878031	Plaisir HBC	–	Exempt	
5892002	AC Boulogne-Billancourt	–	Exempt	
5893055	Villemomble HB	–	Exempt	
5894007	Stella Sports St-Maur	–	Exempt	
5894026	Entente Plesséenne	–	US Lagny-Montévrain	5877016
5895021	St-Gratien/Sannois HBC	–	Exempt	

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse ayant participé à un tour en coupe de la ligue des nationaux ne pourra plus participer en coupe de la ligue des régionaux. Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueuses et joueurs évoluant en championnat de France moins de 18 ans pourront choisir le niveau de la coupe de la ligue où ils veulent évoluer, en respectant les règlements de l'alinéa précédent.

Tous les joueurs ou joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourront plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes).

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy

T. +33 (0)1 48 48 48 81 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00057 - n° APE : 9312Z